

REDACTION
ET
ADMINISTRATION
A
LAC MEGANTIC
CHEF-LIEU DU
COMTE

L'ÉCHO de FRONTENAC

ORGANE
DE
LA VILLE
DE
LAC MEGANTIC
ET DE LA
REGION

VOL. 14 — No 28

St-Marie, Bce. JEUDI LE 24 JUIN 1943

L. Philippe POULIN, directeur

Un ouragan s'abat sur notre région

Une tornade d'une violence sans précédent s'est abattue dimanche sur certains endroits de notre ville et de la région vers trois heures de l'après-midi. Un vent d'une force extraordinaire s'est soudainement mis à souffler, sous un ciel obscur que sillonnaient de temps à autre de gros éclairs, pendant que se succédaient les grondements d'un tonnerre menaçant.

A Lac Mégantic, une large partie d'un toit construit de métal, sur la propriété de Mlle Aurore Bernier, fut subitement arrachée et transportée comme un fétu de paille sur le toit de l'église. On sait que la distance qui sépare ce magasin de notre temple paroissial est d'environ une cinquantaine de pieds. Il y avait des piétons sur la rue Laval, au moment où se produisit cet incident peu banal. Lorsque l'orage eut pris fin, des citoyens prêtèrent leur concours pour réparer les dégâts causés à l'église et à la maison. Le toit même de l'église a été endommagé et une croix fut arrachée de sa base et projetée sur le sol.

On nous signalait dimanche, le geste de M. Antonio Couture, entrepreneur-plombier, de notre ville, qui réussit, suspendu à un long câble à libérer le toit de l'église de l'immense surface de tôle d'une superficie de 12 toises environ, qui y était demeurée après la tempête.

A trois milles de Lac Mégantic, environ, sur la route de Spaulding, une grosse grange, récemment construite, érigée sur la propriété de M. Joseph Poulin, fut complètement détruite par la tornade. Le toit fut projeté dans les airs, réduit en miettes que le vent transporta à plusieurs arpents de distance ici et là dans les champs. Un mur seulement est resté sur les lieux, mais il était tordu et brisé. Chose impossible à concevoir un certain nombre d'animaux qui étaient dans l'étable au moment où survint la tornade, furent retirés des débris, sains et saufs. Des arbres furent déracinés, secoués puis jetés sur les routes et le long des chemins; des clôtures furent brisées ou arrachées; à certains endroits, des routes subirent également des dommages. On a remarqué, après la tornade, que plusieurs pierres avaient été soulevées de la terre et roulées à quelque distance de leur trou. Plusieurs citoyens étaient à la pêche au moment où survint cet ouragan, nous a-t-on informés au lendemain de dimanche. Nombre d'entre eux durent se jeter face contre terre le long des rivières et s'agripper à des troncs d'arbres pour ne pas risquer d'être emportés par le vent. Quelques-uns, va sans dire, furent trempés jusqu'aux os et durent réintégrer leur demeure dans cet état.

Le cyclone de dimanche n'a fait aucune victime, fort heureusement et les personnes qui ont eu à subir ses atteintes, n'ont souffert que des dommages.

AU CONSEIL DE VILLE

On a tenu, lundi soir dernier, une séance régulière de notre conseil, au lieu ordinaire des assemblées, salle municipale. Son Honneur le maire Docteur J.-E. Lafleche présidait la séance, à laquelle assistaient en outre, M. le pro-maire J.-H. Laporte, MM. les échevins Irénée Mercier, Étienne Chartier, Emile Cloutier, Willie Gagnon, Cyrille Blais et Denis Lemay, ainsi que M. le notaire De Lourdes Lippé, ce dernier agissant comme greffier.

Après avoir entendu la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, en date du 7 juin, l'échevin Mercier en proposa l'acceptation; il fut secondé par l'échevin Lemay et le dit procès-verbal fut adopté.

Suit la lecture des comptes à être payés ainsi que des comptes dont on a fait le paiement sujet à être ratifié par le conseil. M. le maire fait une remarque relativement à la somme payée à l'œuvre des Terrains de Jeux. Il a eu l'occasion de se rendre compte lui-même des travaux qui ont été faits avec les argentés souscrits par la ville aux fins de venir en aide à cette œuvre dont on reconnaît toute l'importance, à Lac Mégantic, l'O.T.J. Il s'est rendu sur les terrains accompagnés de M. L.-L. Mercure, membre du comité protecteur. Au cours de cette visite, Son Honneur le maire a demandé à M. Mercure s'il était prêt à rencontrer les membres du conseil de ville, afin de discuter sur les projets à venir de l'œuvre, sur le programme de la prochaine saison. M. le maire nous dit que M. Mercure a été heureux de l'informer que le comité est à la disposition du conseil à cette fin, et qu'il ne demande pas mieux que de lui exposer les besoins de l'œuvre, de parler des travaux qu'il reste à faire sur les terrains qui, nous le savons, appartiennent à la municipalité. "M. Mercure m'a dit qu'il serait prêt à nous rencontrer en aucun temps", d'ajouter M. le maire, les contribuables aimeraient à avoir plus de détails quoiqu'on ne doute aucunement d'eux. Il m'a dit qu'en

aucun temps nous pourrions nous rencontrer. Et maintenant, avez-vous d'autres remarques à faire au sujet des comptes?

L'échevin Blais demande une information au sujet des items sur la liste des comptes, concernant les machines à écrire; M. le maire se rend à la demande de l'échevin Blais, après quoi l'échevin Laporte propose que les comptes soient acceptés et payés; l'échevin Cloutier seconde la motion qui est adoptée.

M. le maire attire l'attention du conseil sur une résolution adoptée lors de l'assemblée précédente; elle se rapporte à l'augmentation des salaires des employés de la ville; il fait remarquer qu'un nom a été oublié, c'est celui de M. Lamontagne, chauffeur du camion qui n'a pu par conséquent bénéficier de l'augmentation des salaires. M. le maire rappelle qu'une résolution a déjà été inscrite dans les archives d'après laquelle aucune augmentation de salaire ne doit être accordée sans au préalable, avoir été autorisée par une résolution du conseil en assemblée régulière. Il est proposé par l'échevin Cloutier, secondé par l'échevin Mercier que le chauffeur du camion de la voirie, M. Lamontagne, reçoive \$0.45 de l'heure depuis qu'il est en fonctions. Adopté.

M. le maire remarque la présence dans la salle du conseil, de M. Thomas Latulippe, autrefois de St-Evariste, et qui réside parmi nous depuis quelques mois. M. le maire comprend que M. Latulippe est venu au conseil au sujet de l'ouverture d'une ruelle entre les rues Cousineau et Lavolette, non loin de l'endroit où il est à construire une maison de quatre logements. Le trésorier de la ville, M. Arguin, s'est rendu au bureau d'enregistrement afin de se renseigner à ce sujet. Il a constaté que sur le cadastre, il existe une ruelle; du bureau de la ville, on a écrit à Québec toujours pour le même sujet et on aurait été informés que la ruelle pouvait s'ou-

Sur le Pont d'Agnès

La pressante demande de la presse acadienne a été favorablement entendue.

On y a répondu avec empressement.

La campagne électorale se dessine.

Les politiciens de tous les groupes, feront bientôt connaître leurs desseins.

C'est tout de même heureux pour nos écoliers, qu'on ait choisi comme temps des vacances, deux mois de 31 jours.

Mais au calendrier de l'écolier, ils ne demeurent pas moins les deux mois les plus courts.

Certaines choses peuvent nous arriver comme un coup de vent, mais rarement comme une tornade.

Quand les éléments sont déchaînés, ils font un carnage d'enfer.

Si l'on pouvait seulement soumettre ces éléments aux règlements du bruit et à celui de la circulation!

On a eu pour chacun de ces étudiants et de ces étudiantes, la note juste.

Le Mosquito, ce nouvel avion sorti de nos usines canadiennes, n'est pas un moustique ordinaire.

Les mineurs américains ne voulaient aucunement entendre raison, mêmes les raisons majeures.

Malgré les restrictions imposées par la guerre, la gent écolière n'a pas connu, cette année encore, le plafonnement des prix.

La distribution des prix ne manque jamais de faire des surprises et des surprises.

En se dépouillant pour les restrictions de guerre, du meilleur d'eux-mêmes, plusieurs de ces bons sont devenus des "moins bons".

Pas moins chanceux, malgré tout, de pouvoir encore se les mettre sous la dent.

Mieux vaut, pour celui qui ne sait pas nager, se rafraîchir dans l'ombre, que sous l'onde.

Le revers de ces médailles est aussi fait de métal précieux.

Le parchemin est un précieux appui sur la route de la vie.

vir moyennant le consentement de la majorité des propriétaires.

S'approchant au premier plan de la salle, M. Thomas Latulippe donne des explications aux membres du conseil. Il rappelle qu'il a demandé à la ville un permis de construction qui lui a été accordé et que depuis, il a entrepris la construction d'une maison de 50 pieds par 87 pieds, de quatre logements, propriété dont le coût sera assez élevé lorsqu'elle aura été terminée. M. Latulippe désire bénéficier de la moitié de la ruelle en question, mais il désire aussi éviter tout ennui, tout malentendu, toutes dépenses inutiles. D'après les informations qu'il dit avoir prises, le terrain de la dite ruelle serait présentement sur l'emplacement d'un Monsieur Audet.

M. le MAIRE: Il faudrait, pour cela, M. Latulippe, rencontrer Monsieur Audet.

(suite à la dernière page)

NOTES LOCALES A LAC MEGANTIC

Il faut beau et chaud, depuis dimanche dernier. En effet, une belle température a suivi la tempête qui s'est abattue sur notre ville, dans l'après-midi de dimanche, alors qu'une pluie abondante est tombée et qu'un gros vent a soufflé, accompagné de tonnerre et d'éclairs. Dans une autre colonne de cette édition, nous parlons plus longuement de l'orage qui nous a visités dimanche.

—Il y a eu, lundi soir dernier, une courte séance de notre conseil municipal. Les délibérations ont été abrégées à cause de la séance de la distribution des prix du collège, qui avait lieu à la salle paroissiale et à laquelle les membres du conseil désiraient assister.

—Nous apprenons avec regret la nouvelle de la maladie qui a forcé Mme J.-B. Charest, de notre ville, à faire un séjour dans un hôpital de la métropole. L'état de Madame Charest s'améliore, nous a-t-on appris, mais elle ne doit pas moins demeurer sous traitements durant quelque temps encore. Madame Charest est hospitalisée à Notre-Dame.

Mlle Georgette Charest, sa fille, demeure auprès de la malade. Nos vœux de prompt et complet rétablissement.

—M. Cerdà Foley, représentant spécial de la compagnie Mutual Benefit, Health and Accident Association, de Montréal, était en voyage d'affaires à Lac Mégantic, hier.

—Le docteur et Madame Ls-Georges Huard, actuellement en voyage, seront de retour au milieu de nous le 3 juillet prochain.

—M. L.-Philippe Cliche, avocat, Madame Cliche, le docteur et Madame Viateur Bolduc, M. J.-Armand Drouin, avocat, et Madame Drouin, le Capt. Ed. Fournier, M. et Mme Pierre Allard, M. et Mme Cyrille Baillargeon, M. et Mme Emile Cloutier, M. et Mme Arthur Labrecque et plusieurs autres personnes, chez nous, se sont rendus à Lambton, lundi, à l'occasion du service et des funérailles de feu M. Adolphe Gagnon, frère du représentant de notre comté à l'Assemblée Législative, M. Henri-Ls Gagnon.

—Mlle Pauline Pagé, G.M., est retournée à St-Louis, Mo., après avoir passé quelques jours dans la famille de M. et Mme S.-R. Pagé, ses parents. Mlle Ubaldine Pagé est partie pour St-Louis, où elle va demeurer avec sa soeur.

—Étaient également dans la famille de M. Pagé, récemment: Mme Jean Pépin, et Mme Conrad Bélaire, ses enfants, Marc et Danielle, de Montréal.

—M. et Mme Odilon Bruneau et leur fils Roland, nous quitteront en fin de semaine pour le Lac Rémi, où ils passeront une quinzaine, les invités de M. et Mme Benoît Paradis.

—Le Caporal Hélène Miller, de Dauphin, Man., ainsi que Mlle Madeleine Miller, d'Ottawa, sont attendues à la fin de ce mois dans la famille de M. et Mme Joseph-R. Miller, leurs parents, où elles passeront une quinzaine.

—M. et Mme Gaston Gagnon, de Sherbrooke, sont au milieu de nous, depuis quelques jours, visitant leurs parents.

—M. l'abbé Jean Cauchon, du Séminaire St-Charles Borromée, de Sherbrooke, est arrivé dans la famille de M. et Mme Alphonse Cauchon, pour y passer le temps des vacances d'été.

—M. Jacques Huard et Mlle Marie (suite à la page 3)

NOUVEAU BUREAU

A Lac Mégantic

Nous avons été heureux de saluer à notre bureau, ces jours derniers, la visite de M. François X. Paradis, B.A., D.O., spécialiste pour la vue qui nous a appris la nouvelle de son arrivée prochaine, à Lac Mégantic, pour y demeurer. M. Paradis n'est pas un étranger pour notre population puisqu'il appartient à une famille de Frontenac, de St-Thomas, son village natal. Il est gradué de l'Université de Montréal où il a poursuivi ses études en optométrie.

Dans une prochaine édition, nous publierons la date de l'ouverture du bureau de Monsieur Paradis et le nom du poste qu'il occupera.

M. Paul Gobeil lui sauve la vie

Un garçonnet de 13 ans environ est sur le point de se noyer lorsque M. Gobeil lui porte secours et le ramène à la rive.

Un garçonnet de 13 ans, du nom de Lapointe doit aujourd'hui la vie à M. Paul Gobeil, fils de M. et Mme Jos. Gobeil de notre ville qui l'a retiré des eaux du lac Mégantic, au moment où l'enfant avait disparu sous l'onde.

Il était à s'amuser à cet endroit où est installée la pompe qui alimente d'eau notre réservoir municipal. Il était avec des compagnons en train de s'amuser sur un radeau qu'ils se plaisaient à faire flotter sur les eaux du lac lorsque voulant regagner le radeau qu'il venait d'abandonner, il se trouva subitement dans l'impossibilité de continuer à nager et disparu de la surface du lac. Réapparaissant aussitôt il appela au secours et les compagnons s'empressèrent de lui présenter un bâton auquel il tenta en vain de se cramponner, mais pour disparaître de nouveau.

Non loin de là quelques employés de la municipalité exécutaient des travaux. C'est un de ces derniers, M. Paul Gobeil qui se porta au secours du malheureux enfant. M. Gobeil, n'écouterant que son courage et son sang froid, sans prendre le temps d'enlever ses habits, ses chaussures, et même sa montre, se jeta à la nage et en moins de temps qu'il en faut pour l'écrire, réussit à s'emparer du corps de l'enfant et le soulevant d'un bras pendant qu'il nageait de l'autre à le ramener au rivage. Le jeune Lapointe n'avait pas encore perdu connaissance mais il était très fatigué et semblait être épuisé.

Peu après, lui et ses compagnons réintégraient leur foyer, se promettant sans aucun doute d'éviter à l'avenir tout amusement dangereux.

MARIAGE COUTURE-LEMIEUX

Samedi matin, à 7 heures, en l'église Sainte-Agnès de Lac Mégantic, a été béni le mariage de Mlle Marie-Paule Lemieux, fille de M. Wilfrid Lemieux, de notre ville et de Madame Lemieux, décédée, au Sergeant-Instructeur Henri-Paul Couture, du 22ème Régiment, de Québec. M. l'abbé Anatole Bachand, administrateur de la paroisse, a béni l'union du couple nouveau.

M. Wilfrid Lemieux servait de témoin à sa fille, pendant que M. Couture avait comme témoin, M. Adalbert Gagné, de St-Georges de Beauve, son oncle.

La mariée qui a fait son entrée à l'église, au bras de son père, portait une jolie toilette aqua, un large chapeau de tulle et célophane de teinte beige, avec accessoires de même ton. Son bouquet de corosses était composé de roses jaunes.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, il y eut réception à la demeure de la famille Lemieux, rue Frontenac, après laquelle les nouveaux é-

(suite à la dernière page)

EN VACANCES!

La jeunesse étudiante de Lac Mégantic est en vacances! Depuis quelques jours, en effet, nos maisons d'enseignement ont fermé leurs portes, après une année bien remplie. Nous disons bien remplie, sans crainte de nous tromper, car nous l'avons constaté pour avoir assisté à chacune des séances de distribution de prix qui ont eu lieu tout à tour au collège du Sacré-Coeur et à la Congrégation de Notre-Dame. Après dix mois de travail, en effet, les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles étudiants sont heureux de goûter quelque repos. Ce répit est nécessaire et pour eux et pour leurs dévoués maîtres, maîtresses ou professeurs. L'étude et l'enseignement, quoiqu'en pensent encore malheureusement, trop de gens, sont des occupations épuisantes.

A tous, maîtres, maîtresses et élèves, nous souhaitons de bonnes vacances, reposantes et salutaires.

Ce n'est pas tout, cependant, de nous rejouir pour tous ces jeunes et ces plus âgés, à l'occasion de l'arrivée des vacances, il faut songer à nos devoirs, aux devoirs qu'elles imposent à tous les parents. Ces derniers doivent voir à procurer à leurs enfants de vraies vacances reposantes et reconstituantes. Il faut pour eux tous, de la récréation et du délassement, mais encore faut-il se rappeler qu'il y a de nombreuses manières de s'amuser et que toutes ne sont pas recommandables. Que les parents veuillent aussi bien se rappeler que leurs enfants sont des étudiants et qu'ils doivent, lorsque leurs vacances seront du passé, retourner à leurs études. Un bon étudiant ou une bonne étudiante doit consacrer une partie de ses vacances à des amusements sains, à ces distractions aussi nombreuses que diverses, sous l'œil vigilant des parents, de bons et fidèles compagnons ou compagnes, en de bonnes lectures, même si les livres sont fermés, mais ici encore, il faut noter que le livre est un compagnon et qu'il importe que l'on choisisse avec soin, ses compagnons.

A Lac Mégantic, nos enfants possèdent des avantages que ne rencontrent pas tous les étudiants et les étudiantes en vacances. Nous avons en effet l'œuvre des Terrains de Jeux qui s'est considérablement développée, au cours des dernières années et qui offre à la gent écolière, aux étudiants et aux étudiantes plus âgés des avantages dont on ne saurait trop louer la valeur et l'importance. La réouverture de nos colonies de vacances se fera, le jeudi, premier juillet prochain et nous ne saurions trop engager tous nos jeunes de s'y intéresser plus que jamais, de les visiter en grand nombre et de profiter de tous les avantages très nombreux qu'elles offrent à tous.

Nous profitons également de l'occasion pour dire à tous nos jeunes amis: gardez-vous en ces périodes de vacances de maugréer contre la sage tutelle qui vous est imposée par vos père et mère qui ne désirent autre chose que de faire de vos vacances le temps doux et précieux que vous avez rêvé et qui sera à tous points de vue utile pour vous.

Un drame se déroule à Woburn

Un vieillard, M. Léon Routhier, de Woburn, est trouvé inanimé sur sa chaise, la poitrine transpercée d'une balle.

St-Augustin de Woburn, dans le comté de Frontenac, a été le théâtre d'un drame terrible, la semaine dernière. Un vieillard, M. Léon Routhier, a été trouvé sans vie, tué par la balle d'une carabine No 12, à deux coups.

La victime, M. Routhier, demeurait avec sa fille. Il était resté seul à la maison, cette dernière s'étant rendue au magasin, faire quelques emplettes. Lorsqu'elle revint à la demeure de la victime, elle l'a trouvé inanimé, baignant dans son sang. M. Routhier souffrait d'un mal qui le minait depuis quelque temps. Depuis une quinzaine de jours, on constatait certaines manières anormales chez lui, mais rien ne laissait prévoir une semblable fin tragique.

Le docteur Ls-Georges Huard, coroner du district, a tenu une enquête sur cette mort pénible et a rendu un verdict de "suicide dans un moment d'aliénation mentale".

Il saute d'une fenêtre du 2e étage en rêvant

Sauter du second étage d'un hôtel, dans la nuit noire, et ne pas se tuer, voilà un saut qui peut être facilement exécuté dans un rêve, sans suite grave mais faire réellement cette chute en rêvant et s'en tirer avec seulement une fracture de la jambe, voilà un exploit qui n'est pas trop mal réussi. Il a été pourtant accompli, comme nous venons de le dire, au matin de mardi, par M. Théodore Pagé, de St-Victor de Tring, âgé d'environ 50 ans.

M. Pagé avait passé la nuit à sa chambre du second étage de l'hôtel Union, lorsque vers le matin, il rêva, et l'hôtel était en flammes. C'est dans ce cauchemar qu'il quitta brusquement son lit, ouvrit la fenêtre et se précipita dans le vide. Un fils de M. Pagé qui couchait avec lui ne put constater son état assez tôt pour retenir son père qu'on releva à demi-inconscient, une jambe fracturée. Le fils le fit transporter à l'hôpital de Beauveville où il est depuis retenu.

Le député de Frontenac dans le deuil

Nous avons appris avec regret la nouvelle du deuil dont vient d'être frappé le représentant de notre comté à l'Assemblée Législative, M. Henri-Louis Gagnon, de Lambton. M. Gagnon vient de perdre son frère, M. Adolphe Gagnon, dont le décès est arrivé subitement la semaine dernière. Le service et les funérailles du défunt ont eu lieu mardi, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait une délégation de Lac Mégantic.

Feu M. Gagnon était âgé de 60 ans. Outre son frère, M. Henri-La Gagnon, il laisse pour le pleurer son épouse et douze enfants, à qui nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10c
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
BREVETÉ D'INVENTION
934 STE CATHERINE ST. MONTRÉAL

Vous Êtes-Vous Blessé ?

PAINKILLER Apporte un Soulagement Rapide

EN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes.

Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.

GIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

ST-SAMUEL (Station)

(De notre correspondant)

—MM. René Rancourt et Léo Rodrigue, Mmes Yvonne, Yvette, Carmelle et Jeannine Rancourt, tous de Lac Mégantic, passent le dimanche parmi nous.

—MM. et Mmes Joseph Lessard et Fernand Blais ainsi que leur fillette, Nicole, de Lambton, chez M. Antoine Champagne, dernièrement.

—M. et Mme Léopold Lajoie, de

Sherbrooke, ont visité la famille Alexandre Audet.

—Miles Rita Boulet et Cécile Rancourt, à Lac Mégantic, à l'occasion de la dernière réunion jactée.

—Mlle Claire Charrier, employée à Lac Mégantic, a visité ses parents M. et Mme Joseph Charrier.

—MM. Alfred Boulet, Régis Roy, Alcide Campeau, Hormidas Cliche en voyage d'affaires à Lac Mégantic.

MARIAGE

Mercredi matin avait lieu, à Lac Mégantic, le mariage du soldat Rosaire Lafrenière, du camp de Lauzon, fils de M. Henri Lafrenière, de Sherbrooke, à Mlle Carmelle Poulin, fille de M. et Mme Edouard Poulin, de Lac Mégantic. Les pères respectifs des nouveaux époux leur servaient de témoins. C'est M. l'abbé Anatole Bachand, qui a donné la bénédiction nuptiale.

Après la messe de mariage il y eut réception dans la famille de la mariée puis M. et Mme Lafrenière sont partis pour Sherbrooke.

Nos vœux de bonheur.

Feu M. Léandre Audet

Service et funérailles

Le service et les funérailles de feu M. Léandre Audet, dont nous avons annoncé dans une dernière édition, la mort survenue dans des circonstances tragiques, à Welland, Ontario, ont eu lieu en notre ville lundi matin. Les restes mortels de

la victime repêchée en fin de semaine dernière, avaient été transportés chez nous et exposés à la demeure de sa mère, Mme Louis Parent.

Le service fut célébré par M. l'abbé Anatole Bachand, administrateur de la paroisse qui a aussi fait la levée du corps. Il était assisté de MM. les abbés Alphonse Cadoret et Gaston Bergeron, diacre et sous-diacre.

La quête fut faite durant le service par MM. Henri-Louis Bellefleur et Jean-Yves Roberge.

Les porteurs étaient MM. Patrice Audet, Linière Audet, Lionel Blais, Fernand Blais, Joseph Gagnard et Rosario Lemieux.

Il laisse pour pleurer sa perte: sa mère, Mme Louis Parent; son beau-père: M. Parent; cinq frères: MM. Patrice, Linière, Lionel, Euchariste et Bertrand Audet; six sœurs: Mme Joseph Gagnard, Mmes Eliane, Germaine, Irène, Iorraine et Clément Audet; un beau-frère: M. Joseph Gagnard; une belle-sœur: Mme Patrice Audet; plusieurs oncles, tantes et autres parents.

Conduisaient le deuil, outre ceux déjà nommés, M. et Mme Albert Bolduc, de Milan, M. et Mme Gérard Roy, de Marsboro, M. et Mme Joachim Roy, de Ste-Cécile, M. et Mme Lucien Grenier, M. et Mme Pierre

Roy, de Marsboro, Mme Joseph Veilleux, Mme A. Dumont, M. et Mme Lucien Mercier, M. et Mme Philippe Garneau, M. et Mme Auguste Ferland, MM. William Lemieux et Joseph Armand Parent Mlle Jéfiète Parent, de Lac Mégantic et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Nous réitérons à la famille en deuil, l'expression de notre sympathie.

AU MONT STE-AGNES

Samedi dernier, le 19 juin avait lieu au Mont Ste-Agnès, la séance clôturant la présente année scolaire.

Une distribution des prix, sanction du travail et de l'effort, marque toujours un événement important dans la vie d'une étudiante...

L'auditoire nombreux et choisi attestait, qu'à Lac-Mégantic, l'éducation est considérée d'une importance capitale, même et surtout en temps de guerre, car, à la jeunesse actuelle, incombera le terrible devoir de "rebâtir" un monde nouveau dans un ordre nouveau.

Monseigneur le Curé J.A. Boivin, P.D., V.F. présidait la séance à laquelle assistaient M. Joseph Parent, président de la Commission Scolaire, M. A. Breton, I.E., les parents des élèves des Cours Supérieur et Complémentaire des amis de l'éducation et des bienfaiteurs du Couvent.

De nombreux volumes, d'une lecture attrayante et instructive, des missels, précieux souvenirs de l'année marquant la "Compagne sur la messe," furent distribués aux quatre-vingt-dix-huit élèves présentés ainsi qu'aux deux cent quarante-huit fillettes du Cours Primaire Élémentaire et aux cent quarante-quatre élèves de l'École Ste-Agnès et deux autres séminaires distinctes.

Quand tout ce petit peuple étudiant défile devant nous, les vers si beaux du Père Delaporte, facilement, nous reviennent en mémoire.

"Qui vive!
—Nous!
—Qui, vous?
—L'Avenir! La jeunesse Chrétienne!"

Oui, sois fier et vaillant tous jours, jeunesse, car, "par toi, Dieu fera de grandes choses!" Garde toujours comme motto ces quelques lignes élaborant tout un programme de vie.

"Le combat sera dur, le chemin

J'AI DIT ADIEU À LA CONSTIPATION

quand j'ai cessé de "droguer"

Oui, monsieur, mes maux de constipation sont finis, de même que les purgatifs violents qui ne soulagent que temporairement. C'était dû à un manque de "volume" dans l'alimentation, et j'ai découvert comment procurer ce "volume".

J'ai commencé par manger du ALL-BRAN KELLOGG tous les jours. Il est délicieux comme céréale ou dans des muffins. Je bois beaucoup d'eau, et croyez-moi, c'est ainsi que je me maintiens "régulier" naturellement. Achetez ALL-BRAN chez votre épicer. Il est vendu en boîtes de deux grands commodes. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

long... Qu'importe!
"Quand nous marchons, quel qu'un là-haut compte nos pas."
"Nous luttons, nous vivons, l'Église n'est pas morte."
"Vive Dieu qui vaincra puisque Dieu ne meurt pas!"
Mlle Lise Poirier, élève finissante en 11e année du Cours Supérieur, Section Commerciale, recevait aussi le diplôme lauréat en (suite à la page 3)

ÉCONOMISEZ

En vous retirant aux

HOTELS FORD

Modernes, à l'épreuve du feu, convalescent, ment situés, stationnement facile

Montreal Toronto et le

LORD ELGIN à Ottawa

aussi bas que \$1.50 pas plus que \$2.50 par personne

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

LA BONNE CHANSON

Une collection de 275 chansons magnifiquement illustrées. Les plus populaires du répertoire français ou canadien.

Les albums de "La Bonne Chanson" sont indispensables dans chaque famille canadienne-française, principalement pour agrémenter les longues soirées d'automne et d'hiver.

UNE OFFRE GRATUITE aux lecteurs de notre journal

Ecrivez tout simplement à: "La Bonne Chanson", St-Hyacinthe, en disant que vous avez lu cette annonce, et vous recevrez gratuitement:

- une chanson de la collection;
- la liste complète des 275 chansons;
- une série de coupons de valeur vous assurant une réduction allant jusqu'à 80% sur l'achat d'un ou de plusieurs albums.

Ne manquez pas cette aubaine. Ecrivez immédiatement à: "La Bonne Chanson" St-Hyacinthe, P. Q.

Ecoutez le "Quart d'Heure de la Bonne Chanson", tous les samedis à 7.30 heures p.m., au Poste CKAC

2 Agrandissements Gratuits

Avec chaque film développé ou avec 10 réimpression le tout SEULEMENT \$2.50 (plus le port postal et taxe)

PHOTOGRAPHIC LABORATORIES
Boîte Postale 248, Sherbrooke, Qué.

L'histoire de votre région, des grandes personnalités politiques, religieuses, littéraires, financières et sociales, etc., etc., des grands mouvements d'opinion, de nos luttes, tout cela se trouve dans

L'histoire de la Province de Québec

Par ROBERT RUMILLY

Neuf volumes comprenant plus de 2700 pages. La série se vend, taxe et port compris, avec reliure toile, \$12.00. A l'unité \$1.10 broché seulement, taxes et port compris.

(Demandez notre catalogue général)

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE, Ltée

1564 rue St-Denis, Montréal, Lancaster 2386

Etude légale de

M^{re} LOUIS-PHILIPPE CLICHE,

L. L. L.,

Avocat au Barreau de St-François

LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal

LES DOCTEURS...

J. A. & LIONEL DARCHÉ

92 rue King O. Sherbrooke

YEUX, - OREILLES, - NEZ, - GORGE

Lunettes fournies à délai de quelques heures.



Voici un oiseau qui n'est pas migrateur..

LA perdrix n'est pas un oiseau migrateur. Elle naît dans les régions sauvages du Québec et reste chez nous.

Nous avons dans la province de Québec un autre actif qui y reste aussi en permanence—l'énergie électrique que l'on tire de la rivière St-Maurice.

Développé ici dans Québec, généré par des ouvriers du Québec, chaque kilowatt tiré du St-Maurice est utilisé dans les confins de la province, à promouvoir l'industrie québécoise.

C'est l'énergie électrique à bon marché, qui ne manque

jamais, qui a rendu Québec célèbre pour sa production de papier, de pulpe, de textiles, de produits chimiques, d'amiante et d'aluminium.

L'énergie électrique à bon marché, a amené beaucoup d'autres industries dans la province et a aidé nos gens à trouver de l'emploi lucratif chez eux.

Toute l'énergie produite et achetée par Shawinigan et ses subsidiaires est employée exclusivement dans la province. Comme la perdrix, les kilowatt heures tirés du St-Maurice sont satisfaits de rester ici.

SHAWINIGAN EN GUERRE

Dès le début des hostilités, la Shawinigan était en mesure de fournir l'énergie électrique qu'il fallait pour rencontrer instantanément les besoins des industries de guerre essentielles qui travaillent aujourd'hui sans répit dans la province de Québec.



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

De même que Québec sert les Nations Unies, la Shawinigan sert le Québec

AU MONT STE-AGNES

(suite de la page 2)
musique.
Mlle Poirier subissait, en janvier dernier, les examens du Service Civil "Grade Premier" et se classait première de tous les concurrents avec un pourcentage de 93.6%. Le 19 juin, dans l'après-midi, elle subissait une autre série des examens du Service Civil.
C'est-à-dire Sténographie et Dactylographie française et anglaises, quatre-vingt mots à la minute. — Bien que les résultats de ces derniers examens ne soient pas encore connus, il n'est pas de tout téméraire de penser qu'ils seront excellents.
Le Cours Supérieur du Mont-Ste-Agnès, Section Commerciale, onzième année, comprend surtout l'étude de l'anglais, sténographie et dactylographie françaises et anglaises avec entraînement à la vitesse, comptabilité d'après les méthodes les plus pratiques et les plus modernes, français et mathématiques.
Quelques notions d'Apologétique, de littérature, d'Histoire Ancienne, de formation familiale et ménagère

ne nuiront aucunement à la "copie" d'un homme d'affaires, seront très utiles à sa "secrétariat", et sont absolument indispensables à la jeune fille d'aujourd'hui, à l'épouse et à la mère de demain si elle veut être réellement la "compagne" de son mari, l'éducatrice de ses enfants.
Dix élèves ont subi les examens du Département de l'Instruction Publique pour l'obtention du Certificat de dixième année, Section Commerciale. Ce sont Mlles
Boisvert, Thérèse.
Brulotte, Denise.
Choquette, Gisèle.
Choquette, Yolande.
Lapointe, Lucille.
Lessard, Alice.
Richard, Georgette.
Rousseau, Rita.
Roy, Estelle.
Roy, Gisèle.
Vingt-quatre élèves se sont présentés aux examens de 9e année et trent-huit, aux examens de septième année. Les résultats seront connus et publiés vers le vingt-sept juin prochain.
La Supérieure et les Religieuses du Mont-Sainte-Agnès remercient cordialement tous les amis généreux qui ont offert des récompenses à leurs élèves et les ont honorés de leur présence et de leur considération.
Elles remercient tout particulièrement Monsieur le Directeur de l'"ECHO de FRONTENAC" pour la bienveillance et la gracieuseté avec lesquelles il met toujours les colonnes de son journal à leur disposition.

1942-1943 AU MONT STE-AGNES
Résultat du travail de l'année scolaire.
11e année:
Lise Poirier.
10e année:
Alice Lessard, Denise Brulotte, Thérèse Boisvert, Gisèle Roy.
9e année:
Pierrette Fluet, Marthe Bréton, Fabienne Blais, Colette Blais.
8e année:
M.-Claire Dubé, Jeanne d'Arc Roy, Rita Bégin, Fernande Trépanier.
7e année:
Jeannine Vaillancourt, Blandine Mathieu, Marie-Marthe Couture, Pauline Cliche.
6e année:
Jeannine Lachance, Edith Marcéau, Jocelyne Dubé, Louise Trudel.
5e année:
Jeanne Legendre, Claire Trudel, Thérèse Audet, Gisèle Bellefleur.
4e année:
Lucille Boulet, Rose-Irène Beaudry, Estelle Fontaine, Marie Lys Gendron.
4e année (B):
Louissette Lavallée, Jeannine Beaudry, Monique Roy, Marie-Claire Boulet.
3e année:
Thérèse Vaillancourt, Huguette Leblanc, Denise Brault, Monique Brulotte.
2e année:
Monique Lachance, Liette Lachance, Georgette Beaudoin, Denise Turgeon.
1ère année:
Ginette Bolduc, Claudette Comeau, Reina Beaudoin, Rita Béliveau.

TU ES UNE CUISINIÈRE IMPAYABLE LA ROYAL EST UNE LEVURE IMPAYABLE!

FAIT DU PAIN LÉGER, SAVOUREUX — PAS D'YEUX GROSSIS, PAS DE GRUMEUX PÂTEUX

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE!

NOTES LOCALES
(suite de la page 1)
celle Huard sont allés à Danville, où ils ont visité M. et Mme Roland Morin.
—M. Raymond Couture, élève du Séminaire St-Charles Borromée, de Sherbrooke, est arrivé dans la famille de M. et Mme Antonio Couture, pour y passer le temps des vacances. M. Couture est actuellement à Farnham où il fait son entraînement militaire.
—M. Raymond Royer, marchand, est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.
—M. et Mme Cléophas Morin, et leur fille Anita, de Lewiston, Me, sont venus visiter M. et Mme Arthur Giroux, ainsi que M. et Mme Alphonse Lachance. Ils se sont également rendus à Lambton, à l'occasion du service et des funérailles
Anita Fortin, Pierrette Jacques, Carmen Giroux, Ursule Poulin.

d'un parent.
—Mlle Thérèse Frank, du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal, est venue visiter sa sœur, Mme Donat Roy.
—Mlle Fleur-Ange Verner, de Montréal, visite M. et Mme Edmond Tétrault.
—Le soldat Benoît Frank, de Valcartier, est venu visiter des parents de notre ville.
—Mlle Dorothee Giroux, élève du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, est partie pour Val d'Espoir, où elle passera les vacances dans sa famille. Sa tante, Mme Alphonse Lachance, l'a accompagnée jusqu'à Québec.
—M. Johnny Lachance, de Desbiens, Cté de Lac St-Jean, visite les familles Lachance et Durand, de notre ville, ses parents.
—MM. Jean-Luc Huot et Léopold Pilote, du Séminaire de St-Victor, sont arrivés dans les familles de MM. Jos. Huot et Alfred Pilote, pour y passer le temps des vacances.
—M. Emile Leclerc, fils de Mme Rémi Leclerc, est de retour de l'Hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, où il a subi l'opération pour l'appendicite. Il est en bonne voie de guérison. Madame Leclerc avait accompagné son fils jusqu'à l'hôpital.
—Mlle Monique Fournier, étudiante au couvent d'Arthabaska, passe une partie des vacances en notre ville, auprès de son père, le capitaine Ecouard Fournier, adjudant, de notre Ecole Militaire.
—Un grand nombre de nos étudiants nous sont arrivés et passeront, au milieu de nous, la période des vacances. D'autres sont attendus dans leur famille d'ici à quelques jours. Ceux, parmi tous ces étudiants de chez nous, qui sont d'âge militaire, feront leur entraînement au cours des vacances actuelles, nous a-t-on informés. Nous réitérons à tous les vœux que nous formulons, ailleurs dans cette édition: bonnes, heureuses et reposantes vacances.
—Mme S.-R. Pagé, ses filles, Mmes Bélaïr et Pépin, sont parties pour Sherbrooke mardi, où elles visiteront M. et Mme Ernest Vallée. Elles se rendront ensuite à Montréal.
—Mme Marc-Aurèle Choquette, de Jonquières, visite des parents et des amis de chez nous.
—M. et Mme J.-A. Roberge, Mlles Colette, Monique et Odette Roberge, MM. Jean-Yves et Pierre Roberge, passent la journée de jeudi à St-Georges de Beauce.

—Etaient à Lac Mégantic, à l'occasion du mariage Couture-Lemieux, Rita Lemieux, de Montréal, M. et Mme Adalbert Gagné et Mlle Claire d'Assise Gagné, de St-Georges. Mlle Estelle Lemieux s'est rendue à Lambton, mardi, à l'occasion du service et des funérailles de feu rest, Mlle Juliette Bilodeau, Mlle M. Adolphe Gagnon.

Tel.: 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste) Heures de Bureau: 9 a.m. à 9 p.m.

DR J.-EDOUARD LAFLECHE

CHIRURGIEN - DENTISTE

LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

DR CHARLES BOISVERT

Medicine générale

SPECIALITE: Examen de la vue, Lunettes.

Lac Mégantic, Qué.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT.

PRENEZ LES **PILULES MORO**

1160 ST DENIS, MONTRÉAL

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR PAUL FRESCYNET

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tel.: 39 Au-dessus de la Pharmacie Rexall MEGANTIC



SERVICE SÉLECTIF NATIONAL
Avis Important
À CERTAINS PATRONS ET EMPLOYÉS

AFIN de rendre disponibles, pour des emplois essentiels, les hommes déjà susceptibles d'appel au service militaire en vertu des règlements du Service sélectif national, deux Ordonnances furent rendues en mai.
Il est maintenant illégal pour un employeur de retenir à son service un homme visé par ces Ordonnances, sauf permis spécial du Service sélectif national. Les employés concernés doivent se rapporter au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif et se tenir disponibles pour leur transfert à du travail plus important.
Si vous—patron ou employé—ne vous êtes pas déjà conformé à ces Ordonnances, faites-le immédiatement. Mettez-vous en relation avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif, soit en personne ou par écrit. Tout retard rendra désormais passible de sanctions. L'observance de la loi est, en temps de guerre, le moindre des devoirs d'un citoyen.
Voici les catégories d'âge et d'état matrimonial visées par ces Ordonnances:

- (a) Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus;
 - (b) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juillet 1940 était célibataire, divorcé ou judiciairement séparé, ou veuf sans enfants;
 - (c) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui est devenu veuf depuis le 15 juillet 1940 et n'a pas d'enfants actuellement vivants;
 - (d) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.
- Les hommes appartenant à l'une de ces catégories sont sujets aux dispositions des Ordonnances s'ils sont employés à l'une des occupations suivantes:
- (1) Magasins de détail, ou occupation connexe;
 - (2) Tavernes ou autres débits de spiritueux, de vins et de bières;
 - (3) Salons de barbiers et de beauté;
 - (4) Fleuristes de gros;
 - (5) Postes pour le débit d'essence et services connexes;
 - (6) Vente au détail d'automobiles et accessoires;
 - (7) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à des amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les allées de quilles, les salles de billard;
 - (8) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la teinturerie, au dégraissage et au repassage (buanderies non comprises); les bains, les services de guides, le cirage des chaussures.
 - (9) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la fabrication de fleurs et plumes artificielles; de vin; de dentelles; de cartes de souhaits.
 - (10) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la distillation de boissons alcooliques;
 - (11) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la fabrication industrielle de statues ou d'objets d'art;
 - (12) Tout emploi dans des salles pour crème glacée ou bars pour rafraîchissements;
 - (13) Desserveurs (bus boys); ménage à la journée et nettoyeurs; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de danse; laveurs de vaisselle; portiers et chefs d'ascenseur (starters); entrepreneurs de pelouses; entrepreneurs de terrains de golf; porteurs (autres que sur les chemins de fer); chauffeurs privés.
- Si vous êtes dans le doute quant à la portée de ces ordonnances, consultez votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif. Mais encore une fois, si vous ne vous êtes pas déjà conformé, faites-le sans retard.

ECOLE STE-AGNES
5e année:
Lisette Cloutier, Julienne Lemieux, Rolande Bouffard, Cécile Pelchat.
4e année:
Germaine Roy, Jeannine Drouin, Réjeanne Gagnon, Rita Baron.
3e année:
Laurette Roy, Marielle Bilodeau, Julienne Royer, Jeannine Cloutier.
2e année:
Gisèle Roy, Rolande Roy, Louissette Jacques, Thérèse Boucher.
1ère année:

Moteur à gazoline à vendre
Moteur de 3 forces, en parfaite condition, n'ayant servi que durant 8 jours seulement. A vendre à prix très raisonnable. Les personnes intéressées sont priées de communiquer, pour plus de détails, avec:
L'ECHO DE FRONTENAC, Lac Mégantic
Juin 10-17-24
Juil. 1

25 années d'expérience
Dans l'élevage des poussins. Poussins assortis, mâles et femelles, 10, 11 et 12 sous chacun. Poulettes, 17, 18 et 20 sous chacune. Jeunes coqs.
Goddard Chick Hatchery, Britannia Heights, Ont. JNO

... puis-je avoir un pneu Jos? ... certainement... si vous y avez droit!

Nous nous ferons un plaisir de vous dire exactement ce que les règlements vous allouent—si vous voulez bien venir nous voir. Vous êtes peut-être au nombre des quelques automobilistes chanceux auxquels l'usage de leur auto donne droit à des pneus neufs ou usagés. Sinon, nous savons comment conserver le caoutchouc sur vos jantes de façon à ce que vous puissiez l'user jusqu'à la corde. Pouvons-nous vous attendre AUJOURD'HUI?

GOOD YEAR

GARAGE GEDEON BLAIS
Tel. 57-J — Lac Mégantic — Cté Frontenac

MINISTÈRE DU TRAVAIL
HUGHMEY MITCHELL, Ministre du Travail
A. MacNAMARA, Directeur du Service sélectif national

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à écraser l'Axe

Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir

LA PULPE DE BOIS A REMPLACÉ DANS UNE LARGE MESURE LA FILASSE DE COTON DANS LA FABRICATION DES EXPLOSIFS. LE CANADA PRODUIT AUJOURD'HUI CES EXPLOSIFS ET EXPORTE LA PULPE CHIMIQUE EN GRANDE-BRETAGNE.

LES PRODUITS DE L'INDUSTRIE servent à la fabrication de bien des choses à part les explosifs. Obus, mines et grenades sous-marines, équipement radiophonique et parachutes de fusées contiennent tous du papier ou des dérivés du papier. Sans papier, il serait impossible de faire la guerre... et un pays ne saurait s'en passer en temps de paix.

L'EXPÉRIENCE ACQUISE DEPUIS 1918 DANS LA FABRICATION DE LA RAYONNE ET DES VERNIS À SÉCHAGE RAPIDE AVEC LA PULPE DE BOIS, SERT ACTUELLEMENT À LA GUERRE. APRÈS LA VICTOIRE, ELLE SERVIRA DE NOUVEAU À DES FINS DE PAIX.

En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER
572 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Le moulin de Megantic Industries de nouveau menacé par un incendie

Vers 7.30 heures, samedi soir dernier, le feu s'est déclaré au moulin de MM. Roy & Brassard, connu sous le nom commercial de Megantic Industries Ltd. Le feu s'est déclaré dans l'appartement destiné à recevoir le bran de scié; il se communiqua à la machinerie, brûlant des courroies et endommageant un gros planeur. Le personnel de la manufacture avait quitté les lieux, comme d'habitude, ce soir-là, et n'y avait rien remarqué d'anormal.

Nos pompiers, sous la direction de leur chef, M. Alfred Dostie, furent appelés sur les lieux et engagèrent en toute hâte une lutte contre l'élément destructeur. Deux heures et demie plus tard, le feu était sous contrôle. On estime les dommages

à environ cinq cents dollars. **UN ACCIDENT** Un accident, qui aurait pu coûter la perte d'un œil à notre chef de police, M. Dostie, qui dirigeait les pompiers, est arrivé pendant que l'on arrosait le feu au moyen de boyaux. L'un de ces derniers fut dirigé vers M. Dostie au moment où ce dernier montait au second étage par une échelle que l'on avait fixée au mur. M. Dostie reçut le jet d'eau d'une pression de 80 livres, en pleine figure et il eut l'œil droit sérieusement blessé. Le docteur J.-A. Dubé, qui se trouvait sur les lieux, prodigua ses soins à M. Dostie. On nous informait, aujourd'hui, que la blessure que notre chef de police a reçue à l'œil, n'aura pas de suites graves.

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 22 juin 1933)

TOKIO ENIGME DES EXCUSES DES SOVIETS Le Ministère des Affaires étrangères a donné instruction à l'ambassadeur du Japon à Moscou de protester vigoureusement contre la mise à mort de trois pêcheurs dans les eaux russes, le 14 courant. Il devra en protestant, ainsi, réserver tous les droits d'agir du Japon, c'est-à-dire que ce pays veut pouvoir exiger du gouvernement soviétique des excuses, une indemnité pour les familles et le châtiment de coupables. **NOTRE FÊTE NATIONALE** La période de crise par laquelle nous traversons, ne nous permet pas, d'organiser, de grandes manifestations, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste. Il y a tout de même messe spéciale en notre église au matin du 24 juin.

LE CONSEIL VOTE \$200. A une séance de notre conseil municipal, on vote \$200.00 à l'Exposition régionale de Lac Mégantic. **DECES A LAMPTON** A Lampton, de Frontenac sont décédés: Mme Xavier St-Pierre à l'âge de 64 ans et 4 mois, et Mme Pierre Guillemette âgée de 68 ans. **A LA CHAMBRE DE COMMERCE** L'Assemblée mensuelle est des plus importantes. On y discute tout à tour les questions du marché, de la réparation de chemins, de l'industrie. M. J.A. Favreau, président la réunion; M. William Koirier agit comme secrétaire.

DECES A SPAULDING A Spaulding est décédé M. Pierre Boutin à l'âge de 75 ans et 3 mois, laissant douze enfants, dont cinq fils et sept filles. **ACCIDENT A SPRINGHILL** M. Alfred Bureau de Springhill voit la mort de près lorsque dépassant son fusil le coup part et une balle vient se loger dans sa jambe. Il est transporté à l'hôpital. **AU CONSEIL DE VILLE** A une réunion du conseil de ville sont présents: M. le maire J.E. Létellier, MM. les échevins Gaudias Blais, Alphonse Cauchon, Eugène Baron, Dr J.E. Lafèche, Auguste Marceau, Stanislas Michaud et Emile Mercier, ainsi que le greffier M. D.L. Lippé. Les membres sont informés de la visite prochaine de M.M. Morin et Potvin, qui donneront des conférences sur la règle des affaires municipales et scolaires et sur la comptabilité. Des réparations seront faites sur les rues Frontenac et Laval, d'après le contrat accordé à M. Edouard Parré. Les anciennes machines de l'usine sont offertes en vente.

NOTES LOCALES Mme De Lourdes Lippé est de retour d'un voyage à Montréal. —Mme F.X. Vachon est de retour d'un voyage à Baie St-Paul et Québec. —Mlle Pauline Laporte est en voyage à New York et autres endroits des Etats-Unis.

Distribution solennelle des prix aux élèves du Collège

Lundi dernier, le 21 juin, avait lieu sous la présidence conjointe de M. J.A. Bonin, P.D.N.F. et de M. Joseph Durand, président de la Commission Scolaire, la distribution des prix aux élèves du Collège de notre ville.

Après quelques mots de bienvenue et de remerciements lus par M. Fernand Garant, le Frère Directeur qui a dit toute sa satisfaction de voir tant de générosité chez la population méganticienne. Ces dons multiples, dit-il, frappent surtout les yeux des enfants, mais ils touchent profondément les cœurs des ma-

îtres. Il porta à 150, approximativement, le nombre des généreux bienfaiteurs des écoliers et dit que les sommes recueillies, ajoutées à l'octroi de la Commission Scolaire, avaient permis de distribuer plus de \$500 récompenses. Il fit remarquer ensuite qu'il avait été tout à fait impossible de donner sans les "morceaux" les dons substantiels reçus. C'est ainsi, expliqua-t-il, qu'un donateur d'un dollar, de deux ou même plus peut s'entendre attribuer deux ou trois ou quatre récompenses d'une valeur moindre, il va sans dire, que s'il n'en avait qu'une à son nom.

Après avoir remercié à nouveau tous les bienfaiteurs, il invita M. Bonin à prononcer une allocution. Monseigneur eut d'abord quelques bons mots à l'adresse des Révérends Frères, des parents et des élèves. Il

Corsettes chirurgicales

Corsettes de maternité
Corsettes anatomiques
Bandes abdominales
Bandes herniaires
Genouillères
Bain élastiques
Appareils post-opératoires
etc., etc.

Service d'ajustage complet par une lectrice diplômée

—Ou, si vous le préférez, à VOTRE DOMICILE sans frais additionnels.

Consultez votre médecin

PHARMACIE GAUDET

Bruno Gaudet, Pharm., Prop.
29, rue King-Ouest
Volez du terminus des autobus
Tél. 3858 Livraison gratuite

AU CONSEIL DE VILLE

(suite de la page 1)

M. LATULIPPE: C'est au conseil que revient la charge de régler ces choses-là, je crois; je ne sais pas si je suis bien renseigné, mais on me dit que j'ai droit de bénéficier de la moitié de la ruelle. Il est tout probable qu'il va circuler une requête pour la demander, cette ruelle-là. L'échevin LAPORTE: Je ne pense pas, moi, que vous puissiez avoir la moitié de la ruelle et votre voisin l'autre moitié.

M. Latulippe ajoute qu'il n'est à Lac Mégantic que depuis quelques mois; il ne voudrait pas indisposer qui que ce soit et ne désire pas non plus, prendre sur son initiative le mouvement en faveur de l'ouverture de cette ruelle; il est assuré cependant, qu'un autre citoyen fera bientôt circuler une requête à cet effet.

M. le maire conseillé à M. Latulippe de faire circuler la requête et de la présenter ensuite au conseil, l'assurant qu'elle sera prise en sérieuse considération. Il voit l'importance qu'il y aurait en face de cette situation, de rencontrer M. Audet et de s'entendre avec lui. "Voyez Monsieur Audet", ajoute le docteur Lafèche, dites-lui que vous avez vu le conseil qui sait qu'il y a là une ruelle."

M. Latulippe remercie les membres du conseil pour le bon accueil qu'on a bien voulu lui faire.

félicite les bienfaiteurs de tant de largesses. En ces temps où l'argent est moins rare, il fait bon, dit-il, de voir avec quelle générosité vous répondez à chaque appel qu'on vous fait: récompenses pour vos enfants, œuvres paroissiales, diocésaines, aide en faveur de la presse acadienne, etc. etc. A l'évocation de cette dernière souscription, Monseigneur dit combien il était digne de nos encouragements.

Puis s'adressant à M. Joseph Durand, président de la Commission Scolaire, il lui exprima sa profonde admiration devant le dévouement qu'il mettait dans l'exécution de ses fonctions. Il lui souhaita de rester à la tête de la Commission aussi longtemps que son distingué prédécesseur, le notaire D.L. Lippé, i.e. plus de 25 ans. Tout l'auditoire applaudit chaleureusement ce souhait.

S'adressant de nouveau aux professeurs, il leur souhaita de bonnes vacances et le retour de tous à leur poste en septembre prochain. Aux élèves il recommanda instamment la fréquentation du Terrain de Jeux et leur en signala les précieux avantages. Il rappela l'éloge qu'on faisait tout récemment un des rédacteurs des "Relations", savoir que Lac-Mégantic était un des rares endroits dont le Terrain des colonies était assez vaste et assez pourvu d'amusements pour recevoir tous ses enfants.

Monseigneur termina en renouvelant à tous ces meilleurs vœux de bonnes et saintes vacances.

Un petit drame intitulé "L'enfant maudit" fut fort goûté. Tous les acteurs remplirent admirablement bien leur rôle, de sorte que l'auditoire passa par toute la gamme des émotions... depuis l'aversion sentie à la vue des infâmes machinations d'un traître jusqu'à la joie éprouvée en présence de l'innocente réhabilitation. Un mot de chacun des acteurs.

M. Laval Fortier personnifia le vieux Michel. Sa perspicacité, ses sages conseils, son affection tendre pour ses jeunes maîtres, sa manière de parler, ses mouvements, tout le mettait bien dans son rôle de vieillard, rôle si difficile à rendre quand l'on est naturellement alerte et enjoué. Néanmoins, M. Fortier le joua à s'y méprendre.

Le rôle de M. Bertrand, père de Jean et de Robert, fut rempli par M. Roméo Durand qui s'en acquitta à merveille. Digne et fier de ses enfants, soucieux de les voir grandir dans les sentiers de la vertu et de l'honneur, il exprima fort bien les sentiments d'un vrai père. Ce qui ne l'empêcha pas de prononcer avec véhémence les malédictions contre un fils qu'il croyait coupable. Ces sautes d'humeurs et de sentiments, il les rendit très bien.

Jean-Marie Blais, Robert fils de M. Bertrand, joua avec aisance le personnage de l'étudiant en droit. Il lui fut facile de se montrer distingué même en se disculpant d'une faute contre l'honneur, tendrement fraternel dans son affection envers son jeune frère, respectueux envers son père même étant par lui renié. Il plut à l'assistance.

Servan, caissier sans conscience profite de l'ingénue candeur d'un enfant pour arriver à ses tristes fins. Robert Coulombe s'efforça, dans sa tâche ingrate de l'inspirer de cet esprit d'astuce et de méchanceté dont bien des mortels jouent sciemment le rôle de nos jours. Il y réussit bien.

Louis-Denis Marceau incarna le rôle de frère cadet de Robert, Jean. Il fut apprécié par son beau naturel. Soit qu'il eût à exprimer sa joie devant les récompenses de son père ou son chagrin de se voir perdu dans l'estime du vieux Michel, soit qu'il eût à manifester son amour filial ou son aversion pour Servan, en tout il se montra bon acteur.

Tous ces jeunes et moins jeunes artistes méritent de chaudes félici-

La distribution des prix dans nos écoles

A l'École de l'Immaculée-Conception

Les écoles de Lac Mégantic ont fermé leurs portes et les élèves sont en vacances. A l'École de l'Immaculée-Conception, dirigée par Mlle E. Brault, la séance de la distribution des prix avait lieu lundi, dernier, le 21 juin. Elle fut présidée par M. l'abbé Bachand qui a procédé lui-même à la distribution des récompenses aux élèves. Il était accompagné de M. Joseph Durand, président de la Commission Scolaire.

Voici la liste des prix gagnés et les noms des heureux élèves gagnants:

Prix de cours, 1ère:
Albums à photographies, décernés à Gérard Turgeon, Jn-Marc Dostie, Fabien Dostie.

Prix de cours, 2e:
Volumes Achard, Marguerite Dostie, Zoël Baron, Jeannine Guay, Rémi Dostie, Jacqueline Mercier, Gilberte Turgeon, Roland Vallée, Pierrette Turgeon.

Prix de cours, 3e:
Volumes "Jésus, je vous aime", Arby Baron, R-Hermine Dostie, Jn-Paul Mercier, P-Yvon, Jeannette Baron.

Prix de cours, 4e:
Volumes religieux en images: Monique Turgeon, Lucien Vallée, Denise Turgeon, Laurette Baron, Jn-Marc Baron, Lise Guay, Pierrette Guay.

Tous ces prix sont des dons de la Commission Scolaire.

Prix spéciaux

Assiduité:
Boîte de papier à lettres, don de la Commission scolaire, méritée par Jeannine Guay.

Conduite:
Grand cadre de l'Enfant Jésus, don de M. le Président, mérité par Gilberte Turgeon.

Piété:
Missel dominical, don de la C. S. mérité par Gérard Turgeon.

Travail:
Livres de contes, don de la C. S., mérité par Pierrette Turgeon.

Ordre et tenue: Volume Achard, don des Chevaliers de Colomb, mérité par Jacqueline Mercier.

Bon langage: Médaille d'or, don de l'Action Catholique, méritée par Marguerite Dostie.

Instruction religieuse: Crucifix, don de la C. S., mérité par Jn-Marc Dostie.

Instruction religieuse: médaille St-Christophe, C.S. méritée par Monique Turgeon.

Concours: Volume Achard, don des Chevaliers de Colomb, mérité par Gérard Turgeon.

Curiosité intellectuelle: Cahier de notes, don de M. le Président, mérité par Rémi Dostie.

Mathématiques: Volume Achard, plus de retard, à faire observer le règlement à la lettre, sur ce point.

L'échevin Mercier fait part au conseil d'une demande qui lui a été faite à son titre de président du comité de l'électricité. M. Emile Piché, un des opérateurs-électriciens, à la digue désire savoir si on fera la construction d'une clôture, sur le chemin qui va à la chaussée. On étudiera cette question.

Le travail de redistribution des pols, dans les limites de la municipalité, travail préparé par M. J. Armand Drouin, et dont nous avons déjà parlé dans une récente édition du texte, est de nouveau venu sur la table du conseil. Il a été accepté; une résolution a été passée à cet effet et inscrite au livre des minutes. L'échevin Laporte se fait le promoteur de la motion cependant que l'échevin Lemay la seconde. Elle est adoptée.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, l'échevin Cloutier propose l'ajournement; il est secondé par l'échevin Blais et la séance est levée.

On fête Mlle Marie-Paule Lemieux

Dimanche, le 13 juin dernier, les nombreuses amies qui possèdent Mlle Marie-Paule Lemieux se sont réunies au chalet de M. Henri Chârier, près de notre lac, pour offrir à celle dont le mariage devait être bientôt célébré, leurs vœux et leurs félicitations, accompagnés de jolis souvenirs. On a offert à Mlle Lemieux entr'autres cadeaux, une superbe lampe électrique et une magnifique robe brodée avec douze serviettes. La salle était décorée de lilas blancs et violets, de tulipes et d'œillets.

Le thé et les glaces étaient servis par Mmes Monique Roberge, Roland Coulombe, Vilma Komery et Yvette Bureau.

Les organisatrices de cette fête étaient Mmes Colette Roberge et Olga Komery.

Mademoiselle Lemieux remercia toutes celles qui avaient si aimablement contribué à cette fête. Voici les noms de celles qui y prirent part: Mmes Jos. Roy, Georges Neil, F.-X. Vachon, J.-W. Bourque, J.-A. Roberge, Willie Gagnon, Marius Corriveau, Roland Marceau, Ben Turner, Léo Fortier, Henri Nadeau (Québec), Henri Giguère, Roland Morin (Danville), Alfred Martineau, Emile Piché, Mlle Estelle, Gilberte et Françoise Lemieux, Juliette Bilocheau, Blanche, Camille et Gergette Charest, Marcelle Huard, Yvette Bureau, Rollande Coulombe, Marie-Jeanne Lemieux, Cécile Bruneau, Aurèle Bernier, Mercédès Fortier, Thérèse Larocque, Gergette Racette (Québec), Alice Gagnon, Laplante, Agnès Gagnon, Ottawa, Claire Gagné, St-Georges, Marguerite Kavanagh, Shirley Crandall, Germaine St-Pierre, Andrée Lippé, Juliette Leblanc, Gertrude Morissette, Gaby Gagnon, Thérèse Chamard, Lucielle Lemieux.

don des Chevaliers de Colomb, mérité par Zoël Baron.

Instruction religieuse: chaînette avec médaille, don de M. le Président, méritée par R.Hermine Dostie.

Travaux manuels: Volume Achard, don des C. de C., décerné à R.Hermine Dostie.

Economie: Volume de contes, don de M. l'Inspecteur Breton, mérité par Jeannine Guay.

Economie: Missel dominical, don de la Caisse populaire, décerné à Lise Guay.

Succès: Volume Achard, don des C. de Colomb, décerné à Arby Baron.

Contribution à la Ste-Enfance: cadre de l'Enfant Jésus, don de la C.S., gagné par Jeannine Guay.

Histoire et Géographie: Album "Scrap" don de la C. S., décerné à Gérard Turgeon.

Anglais: Cahier de notes, don de la C. S., décerné à Jn-Marc Dostie.

Assiduité: Crayon-stylo, don de la C.-S., décerné à Jacqueline Mercier.

Travail et dévouement: cahier de notes, don de la C.S., décerné à Marguerite Dostie.

Ces crayons stylos, dons de la Commission scolaire, ont été décernés aux élèves suivants pour succès dans diverses matières du programmes d'études. Lucien Vallée, P.-Yvon Baron, Lise Guay, Denise Turgeon, Pierrette Guay, Jn-Paul Mercier, Laurette Baron, Roland Vallée, Jn-Marc Baron, Jeannette Baron.

Les élèves remercient sincèrement les généreux donateurs.

M. l'abbé Bachand félicite les élèves de leur progrès et de leur tenue, leur donne de précieux conseils de vacances; il insiste sur la nécessité de la saine lecture comme excellent moyen de cultiver l'esprit et le cœur. A ce sujet, l'institutrice souligne le beau geste de la Commission scolaire qui a bien voulu doter l'école d'une cinquantaine de volumes, noyau d'une intéressante bibliothèque. Monsieur le Président permet la circulation des Volumes pendant les vacances, ce que les élè-

Le Matin

Lavez aussi votre estomac, votre foie, vos reins en absorbant à jeun un grand verre de Lithinés Groc formule n° 33. — Vous voilà désintoxiqué et en place pour une dure journée de labeur.

A MIDI, toute la famille, petits et grands, bien portants ou malades, se maintiendra en bonne santé en buvant pendant les repas cette eau minérale de table et de régime agréable, alcaline, digestive et économique pour le budget, boîte de 15 pintes (moins de 3 cents la pinte).

LE SOIR, les Lithinés Groc chassent les EXCES D'ACIDE, vous procurent une digestion facile et un sommeil réparant.

Les Lithinés du Dr Groc n° 33 (PRODUIT FRANÇAIS) remplacent les eaux minérales naturelles françaises dans le traitement des affections arthritiques du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin, et des rhumatismes.

Un échantillon est envoyé gratuitement. Ecrivez à F. DUCROS, Importations françaises, 555, Boulevard, Montréal.

LITHINÉS DR GROC

En vente partout

vous apprécierez beaucoup. En terminant, monsieur le Président exprime sa satisfaction en constatant l'ordre et le soin que les élèves portent au bon maintien de leur école et leur demande de persévérer, ce que les élèves promettent... sincèrement, espérons-le, car ils sont fiers de leur école et ils ont raison.

Un bénédiction de monsieur l'abbé — qui n'est pas le moindre des prix — termine la séance et... le rideau se lève sur les vacances que tous se souhaitent heureuses et saintes!

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL IL EST LU PAR TOUS MARIAGE (suite de la page 1) vous sont partis pour un voyage de noces dans les Laurentides. Pour le voyage, Madame Couture portait un costume brun avec accessoires de même teinte. A leur retour, ils iront résider à Farnham.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

POUSSINS BRAY

Poussins de l'été, poulettes et petits coqs. Commencez dès maintenant l'élevage de la race Leghorn; quant aux autres, attendez un peu plus tard. La production de nos poussins nous permet de recevoir vos commandes jusqu'à la fin de juillet. Assurez-vous un bon stock de volailles pour répondre à la grande demande des marchés. Voyez-nous: W. BELLEFLEUR, 68, Rue Laviolette, LAC MEGANTIC, Tél.: 133-W et LUCIEN RICHARD St-Ladger.

Chaloupe à vendre

On offre en vente à prix raisonnables, une chaloupe en bon état et un rouleau de broche à clôture. Egalement, un chalet situé près de notre lac, site splendide, bonnes constructions. Cause de vente: mortalité. S'adresser immédiatement à: Madame Cyrille ROY, Rue Papineau, Lac Mégantic, Qué. I.fsp. CHALOUPÉ à vendre

8 AGRANDISSEMENTS

Envoies-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus le coût de poste et tax.

PHOTO POSTALE
Boite Postale 622, Sherbrooke, Qué.

ON DEMANDE

PREPOSE AU PLACEMENT ET AUX RECLAMATIONS, CLASSE 1, HOMME OU FEMME, BILINGUE, \$1200. PAR ANNEE, PLUS UNE INDEMNITE DE VIE CHERE, MOINS LES DEDUCTIONS ORDINAIRES, POUR LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE A LAC MEGANTIC, P. Q.

Concours ouvert aux personnes compétentes qui résident dans le comté de Frontenac, excepté les cantons de Adstock, Price, Lambton et Forsyth. Les candidats doivent avoir de l'entregent, pouvoir accorder des entrevues, et faire du travail de sélection et de placement; savoir tenir des registres de bureau.

Des nominations à des emplois de COMMIS, CLASSE 2, pourront aussi être faites d'après ce concours.

Les formules d'inscription, que l'on peut se procurer au bureau de poste local ou au bureau de la Commission d'assurance-chômage, doivent parvenir AU PLUS TARD LE 5 JUILLET 1943, au

Représentant de la Commission du service civil, 518, Edifice Transportation, 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

Prière de mentionner le no de concours 43-1924. Les demandes soumises antérieurement ne seront pas transférées — les candidats doivent produire de nouvelles formules. Les hommes aptes au service militaire ne peuvent être nommés.

CETTE ANNONCE A ETE AUTORISEE PAR LE DIRECTEUR DU SERVICE SELECTIF NATIONAL.

Quant à la taxe de locataires, le conseil va en entreprendre la perception sans retard. M. le maire soutient la ligne des besoins de la municipalité et dit que pour faire face à ses obligations, la ville doit percevoir ses ducs. Il fait remarquer qu'il y a de l'ouvrage pour tout le monde, que les salaires sont raisonnables, qu'il y a eu négligence dans le passé et que le moment est venu d'y voir.

On parle ensuite de la circulation des automobiles dans nos rues; de la vitesse que font certains automobilistes. M. le maire fait remarquer qu'il existe, à l'hôtel de ville un règlement de la circulation et que le moment est venu de le faire observer. Il demande au chef de police M. Dostie, de bien vouloir tenir note de cette remarque; il fait la même demande à l'échevin Blais, du comité de la voirie. On verra, sans tations qu'il fait bon d'adresser en même temps au Rév. Frère Arnauld, s.c., qui les a si bien exercés.

De même aussi la petite maîtrise, sous la direction du Rév. Frère Daniel, mérite-t-elle des compliments pour la belle exécution des pièces qu'elle a magnifiquement rendues. Il fait toujours bon d'entendre ces belles voix enfantines.

La CHAUSSURE qu'il vous faut en été

Vous la trouverez dans le grand assortiment que nous vous invitons à venir visiter: souliers blancs, blanc et bleu, blanc et brun, avec talons hauts, cubains et bas. Nous avons toutes les grandeurs, pour dames, fillettes et enfants. Souliers pour hommes, jeunes gens et garçonnets. Couleurs et grandeurs assorties dans les plus récents modèles.

Nous avons un assortiment complet de souliers d'été, pour le sport, pour la marche, le jeu et la toilette.

Voyez les vitrines, entrez et achetez

chez **Jos. HUOT & Fils**

MARCHANT DE CHAUSSURES
LAC MEGANTIC, Qué.

